

Risques et débat démocratique

En matière de nucléaire, et plus largement en matière de risques technologiques, les forces sociales n'ont guère pesé sur les choix opérés, et la transparence de l'information n'a guère été de mise. Créer des formes de démocratie en prise directe sur les grandes décisions scientifiques et techniques, ouvrir le débat sur la société : c'était, pour Martine Barrère, l'un des enjeux majeurs de la popularisation des connaissances.

G.C.

Nucléaire : organiser l'expertise, organiser le débat

Bernard Laponche
Association Global Chance

Spécialiste de physique nucléaire, Martine découvre dans les années 60 le comportement des « nucléocrates ». Une expérience qui marquera sa réflexion sur l'exercice de la démocratie dans les grands choix technologiques et conditionnera sa pratique de journaliste.

G.C.

Il n'est certainement pas facile d'être à la fois, et sans contradiction, journaliste scientifique et militante dans un domaine qui touche à la science : le développement de l'utilisation de l'énergie nucléaire.

Martine Barrère a réussi à être l'un et l'autre, sans compromissions et avec une égale compétence et un grand rayonnement dans ces deux domaines.

Je voudrais essayer d'analyser dans ce papier les éléments déterminants de cette rencontre de deux activités et de deux états d'esprit dont Martine personnifiait la symbiose, et continuer la discussion, commencée il y a

longtemps, sur ce que peut être la pratique de la démocratie dans les choix technologiques jusqu'ici jalousement accaparés par une "élite" autoproclamée comme telle.

Le point de départ de la pensée et de la pratique de Martine sur ce thème du nucléaire est sans doute sa formation scientifique et, probablement par hasard, le choix et la possibilité de commencer ses activités professionnelles dans ce qui était à l'époque le temple de la science des réacteurs nucléaires : Saclay. Son travail au Service de Physique Mathématique apparaît comme la suite logique des études supérieures dans le domaine de la physique et des mathématiques. Il

ne s'agit pas de recherche fondamentale, alors consacrée à l'exploration du noyau de l'atome, mais d'une recherche appliquée destinée à mettre au point les méthodes de calcul de la neutronique des réacteurs nucléaires. On est entre la théorie et la pratique : des méthodes mathématiques astucieuses permettant de décrire et de calculer les propriétés du "coeur" des réacteurs.

Martine rencontre dans ce secteur très spécialisé, des chercheurs de grande qualité et, *a priori*, une honnêteté intellectuelle qui fait honneur au milieu scientifique. Pour le plus grand nombre, le sentiment d'appartenir à une élite,

Nucléaire : organiser l'expertise, organiser le débat

de construire l'avenir et de considérer l'énergie nucléaire comme le remède évident des maux énergétiques de la planète perdurera, sans autres interrogations. C'est que le système nucléaire français est en train de se construire dans le cloisonnement le plus total. Au cours de troisième cycle de "Physique des réacteurs" auquel elle participe, pas un mot n'est dit sur les aspects inquiétants de l'électronucléaire : on ne parle ni des risques d'accidents, ni des déchets radioactifs ; le plutonium est un produit passionnant à étudier mais on ne parle jamais de son extraordinaire nocivité. Quant aux questions énergétiques globales, elles sont apparemment ignorées et ce défaut majeur, compréhensible dans les années pionnières d'expérimentation, se perpétuera dans les années 70 et 80, plaçant les ingénieurs et chercheurs du CEA dans un splendide isolement et une ignorance étonnante des évolutions de la situation énergétique mondiale.

C'est alors qu'elle s'aperçoit que les scientifiques, s'ils respectent une éthique professionnelle d'honnêteté intellectuelle dans le domaine qui leur est propre et se refusent par exemple à "trafiquer" une équation pour les besoins de la cause, sont aussi parfaitement malhonnêtes et menteurs si nécessaire lorsqu'il s'agit de défendre le domaine de leurs activités. La malhonnêteté intellectuelle est toujours désagréable. Elle est insupportable chez des gens dont la seule raison d'être professionnelle

et la seule utilité sociale sont justement d'être intellectuellement honnêtes.

Cette ambiguïté du milieu scientifique nucléaire, peu apparente dans le début des années 60, devint flagrante à la fin de ces années et par la suite, lorsque le programme électronucléaire français connut son développement démesuré à coup d'arguments subjectifs et biaisés proférés par de hautes personnalités scientifiques (et morales par conséquent dans l'esprit d'un large public).

Mensonges et révolte

Ce problème du mensonge des scientifiques fut certainement l'une des raisons majeures de la révolte de Martine et de sa recherche de moyens pouvant lui faire contrepoids et permettant à la démocratie de s'exprimer dans ce domaine considéré, au nom de la compétence, comme une chasse gardée par "l'élite" des scientifiques et ingénieurs : les grands choix technologiques. A partir de cette expérience des questions posées par le développement de l'électronucléaire et du comportement des "nucléocrates", Martine allait étendre le champ de ses réflexions et de ses interventions à la question de l'exercice de la démocratie pour les grands choix technologiques.

Chacun s'accorde à penser et à dire que la démocratie est un bien précieux et fragile. Pour se maintenir vivante et vigoureuse, encore faut-il qu'elle dépasse les

formes traditionnelles et qu'elle étende son action à tous les choix qui engagent le sort de la collectivité, tout particulièrement pour le long terme.

Il est vrai que la démocratie, c'est à dire la décision par le peuple ou ses représentants élus, est souvent absente ou insuffisante dans de très nombreux domaines de la vie politique, de l'organisation de la cité, des droits de la personne humaine. Mais, dans ces domaines, l'importance de son rôle n'est pas niée : au contraire, c'est bien sur ces questions que se distinguent les différents systèmes de gouvernement.

Rien de semblable pour les grandes questions technologiques tant est ancrée l'idée soigneusement entretenue qu'il existe un optimum technique et économique qui n'a rien à voir avec les choix démocratiques et que par conséquent les décisions correspondantes relèvent d'une élite compétente. Il paraît déplacé de soutenir que les choix en matière de recherche, de télécommunications, d'énergie, d'espace ou de transports pourraient (ou même devraient) être différents selon le degré de démocratie d'un pays. Lorsqu'il est fait appel à un arbitrage démocratique, comme cela a eu lieu dans le cas du nucléaire par exemple où plusieurs pays ont eu recours au référendum, il est de bon ton chez les gens sérieux de le déplorer. Alors les Suédois ou les Allemands, dont on vante par ailleurs le sérieux et la réussite économique, sont tout à coup désignés comme de dangereux irresponsables.

Or les grands choix technologiques façonnent la forme de civilisation comme la vie quotidienne sur le long terme. Il est donc légitime, si notre organisation politique se veut démocratique, que la démocratie soit appliquée à ces choix. C'est même une condition de la démocratie (si on la conçoit autrement que formelle et spectaculaire) tant l'importance de ces choix croît dans l'évolution de la vie des nations. On s'apercevra à l'expérience que c'est tout aussi normal et probablement moins risqué que d'élire un Président de la République au suffrage universel, ce que personne, ou presque, ne conteste.

Quelle est la signification de cette exigence et quels sont les moyens de la satisfaire ?

Actuellement, dans un pays comme le nôtre, ceux qui détiennent le pouvoir sur ces questions se situent au confluent de la haute administration (bureaucratie), des grands organismes ou entreprises techniques (technocratie), des grandes institutions financières (ploutocratie). Cette "élite" refuse de confier ces choix à la démocratie au nom de la complexité des problèmes et de l'efficacité, en réalité pour garder intact son pouvoir.

Les décisions prises - on a quelquefois recours au dernier moment au pouvoir politique pour maintenir une certaine fiction sur la nature du décideur final - sont présentées comme les seules rationnelles et répondant aux nécessités du progrès, que l'on se

garde bien d'ailleurs de définir.

Quelquefois, le risque physique associé à certaines techniques place tel choix sur la place publique. On parle alors des "risques technologiques majeurs". L'opinion et les médias peuvent alors faire pression sur les élus, mais il est souvent trop tard par rapport à une décision prise depuis longtemps et à des enchaînements de programmes toujours présentés comme inéluctables. L'accident, ou l'échec, seront présentés comme une fatalité. Cet appel à l'opinion publique peut réussir, c'est alors une manifestation "non prévue" de la démocratie, lorsqu'il existe une sensibilité immédiate aux conséquences des choix. Mais il est de nombreux cas où la décision doit être mesurée à l'aune de ses conséquences à long terme, non directement perceptibles et qui doivent être elles-mêmes explicitées et discutées. L'aventure pitoyable de Superphenix, qui se poursuit dans des conditions de plus en plus discutables et probablement de plus en plus dangereuses, est à cet égard exemplaire.

Pluralité de l'expertise et publicité des dossiers

Il faut donc créer et mettre en place une organisation, des méthodes et des mécanismes institutionnels qui permettent l'exercice normal de la démocratie pour ces choix, en étant bien conscient à la fois de la difficulté de l'entreprise et de son absolue nécessité.

La première exigence est la pluralité de l'information, donc la pluralité de l'expertise. Les élus et le pouvoir exécutif ne doivent pas se contenter de l'expertise "officielle" sur les grands dossiers technologiques mais doivent susciter, de façon organisée et transparente, une contre-expertise chargée d'analyser la proposition officielle et d'en proposer des alternatives. En somme, chaque fois qu'une question importante est posée à l'expertise officielle, elle doit l'être également à l'expertise indépendante, c'est à dire à celle dont les intérêts ne sont pas directement liés au domaine étudié (universités, instituts, bureaux d'études, experts étrangers, ...).

La question des propositions alternatives est cruciale : il n'y a jamais une seule réponse à une question relative à de grandes orientations, ni une seule solution à un problème complexe et la formulation même de la question n'est pas sans importance. L'éventail des politiques énergétiques des pays industrialisés occidentaux depuis le premier choc pétrolier le montre bien : on ne peut admettre que ce qui est vérité d'un côté du Rhin ou des Alpes soit mensonge de l'autre. Il faut donc que le pouvoir politique élu exige, de la part des experts officiels comme des experts indépendants, la présentation de plusieurs solutions alternatives au problème posé. L'habitude est de présenter une solution unique, parée de toutes les vertus, son alternative étant le vide : en général, on ne choisit pas le vide ; entre le nucléaire et

Nucléaire : organiser l'expertise, organiser le débat

le chaos, on ne choisit pas le chaos et entre le nucléaire et la bougie, on hésite... Ce qui n'est pas dit, c'est qu'il existe des alternatives tout à fait convenables pour le service qu'on leur demande.

La deuxième exigence est le caractère public des données brutes, des méthodes et des résultats des études : qu'ils soient publiés et à la disposition de chacun (et en particulier des organisations syndicales, des associations, de la presse, des experts indépendants). Que l'on n'invoque pas à ce propos la question des coûts et des délais : ils sont mineurs par rapport au temps d'accouchement et au montant des grands projets. Quant au secret militaire ou industriel, si souvent invoqué, on peut constater que son utilisation varie d'un pays à l'autre, selon le degré de respect de la démocratie. Donc pluralité organisée de l'expertise, pluralité des solutions et publicité des données, méthodes et résultats.

Mais la journaliste scientifique est la première à savoir que si l'information est nécessaire, elle n'est pas suffisante : d'autres questions et d'autres crises ont abondamment montré que le fait d'être informé ne conduit pas automatiquement à l'action, et que les décisions autoritaires se prennent même dans un pays qui jouit de la liberté de la presse (celle-ci étant d'ailleurs très relative, comme Martine l'a si souvent expliqué et comme sa carrière même l'a montré).

La prise de décision démocratique est le véritable enjeu. La mise en

oeuvre du processus de décision se déroule alors en plusieurs phases.

La première est une phase d'information en direction des citoyens par les médias, en direction des élus. Le Parlement dispose d'un "Office d'évaluation des choix scientifiques et technologiques" : il faut lui donner les moyens d'organiser l'expertise pluraliste et l'information sur les alternatives proposées.

Organiser le débat

La deuxième phase est l'organisation du débat, c'est à dire de l'aller et retour indispensable entre l'expression des priorités, des objectifs politiques, des contraintes ou des volontés du peuple et des élus et les interventions des experts, afin de préciser les enjeux ou diminuer le nombre des alternatives pour aboutir à quelques questions bien explicitées qui devront être publiquement tranchées par l'exercice de la démocratie et lui seul. Dans cette phase, le travail de l'Office (ou d'une autre instance indépendante du pouvoir exécutif) est crucial : il a pour tâche de mettre en évidence les arêtes de décision qui relèvent de la démocratie, en les dégagant des données ou des évaluations techniques et économiques qui relèvent de l'expertise.

Il est essentiel que, jusqu'au bout de ce processus, c'est à dire jusqu'à la décision (qui pour les choix importants doit relever du référendum ou du Parlement),

soient maintenues au moins deux solutions alternatives afin que le choix politique ne porte pas sur une solution ou rien, mais sur une solution parmi plusieurs.

Un autre défaut du système actuel est que les élus et les citoyens sont toujours en position de "receveurs" de propositions ou de décisions pour les grandes questions technologiques et n'ont jamais la possibilité d'initiatives dans ce domaine. Il appartiendra au Parlement de lancer des études sur des thèmes nouveaux.

Il est vrai que l'organisation des choses selon ces quelques principes est loin d'être suffisante pour s'assurer du bon exercice de la démocratie. Disons qu'elle est au moins nécessaire.

Il faut y ajouter la volonté et l'ouverture d'esprit : c'est malheureusement ce qui manque le plus. Martine avait l'une et l'autre.

Par son enseignement à l'université, par ses articles, par sa participation à tous les débats qui ont marqué le milieu scientifique et technique depuis plus de vingt années, Martine a mis son enthousiasme et sa lucidité dans la balance.

Elle qui écrivait : "*Vérité et objectivité sont deux mots dont il faut se méfier. La seule garantie d'objectivité est la combinaison de multiples subjectivités. Les faits eux-mêmes sont issus d'une construction de l'esprit*".